

Traitement des arrêts de travail (maladie et prévoyance)

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement juridique des relations de travail et savoir établir un bulletin de paie

VOTRE PROGRAMME

Partie 1 - Maladie

- Découvrir les différents arrêts de travail
- Gérer les formalités de prises en charge
- Connaître les obligations relatives au traitement des arrêts de travail
- Calculer les maintiens de salaire et savoir prendre la bonne décision
- Calculer les indemnités journalières : CPAM.

Partie 2 - Prévoyance

- Découvrir les différentes garanties de prévoyance
- Gérer les formalités de prises en charge
- Maîtriser les retraitements de prévoyance au niveau des charges sociales
- Connaître les spécificités selon les activités
- Rappel sur les dispenses.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - ÉVALUATIONS

- Exposés, études de cas.

PRÉREQUIS

- Gestionnaires de paie débutants.

EN PRATIQUE

 Durée : 1 jour

 Lieu :
EVALIS (à Colmar, Didenheim, Sélestat, Oberhausbergen) ou au sein de votre entreprise

 Accèsibilité :
Nos locaux sont conformes aux réglementations d'accès pour personnes en situation de handicap.

 Délai d'accès à la formation : à convenir avec l'organisme

 Frais d'inscription totaux par participant:
en INTER : 800€ HT (restauration comprise)
en INTRA : sur devis

 Participants
2 minimum
10 maximum

hlp-groupecofime.com

Retrouvez toutes nos formations et inscrivez-vous en ligne sur
evalis-formation.com



VOS FORMATEURS

En plus de leur formation pédagogique et de leur habilitation EVALIS, tous nos formateurs sont issus de l'entreprise.

Ils ont pratiqué leurs métiers respectifs en cabinet d'expertise comptable.

www.hlp-groupecofime.com